



L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février, le Conseil Municipal de la Commune de Viuz-en-Sallaz, dûment convoqué le quatorze février, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. Pascal Pochat-Baron, Maire.

Présents : Pochat-Baron Pascal, Maire ;

Adjoints au Maire : BOCHATON Maryse, CHENEVAL Jean-Pierre, GOY Francis, GRILLET Corinne, LABAYE Josette, SECCO Laëtitia, VALENTIN Pierre, VIGNY Gérald

Conseillers municipaux : CENCI Antoine, CHARBONNIER Virginie, CHEMINAL Joëlle, DEVESA Marie, GERNAIS Benjamin, LAOUFI Nadia, LAVERRIERE Magali, MACHERAT Martial, MILESI Gérard, MOENNE Monique, PAGNOD Pascale, PILLET Isabelle, STAROPOLI Michel, VAUR Florence

Absents représentés : Pouvoir de CAMUS Isabelle à Pochat-Baron Pascal ; de GAVARD-PERRET Alexandre à Germais Benjamin ; de PELLET Sébastien à Secco Laëtitia

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.
Madame Josette LABAYE est élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 26
Présents : 23
Représentés : 3
Votants : 26

Delibération n° D2023_018- FINANCES

Attribution d'une subvention au foyer socio-éducatif du collège Gaspard Monge de Saint Jeoire

La commune a été sollicitée pour l'attribution d'une subvention au foyer socio-éducatif du collège de Saint-Jeoire.

Le foyer organise des activités sur la pause méridienne, organise des événements culturels et festifs, aide pour les voyages scolaires. Il sollicite une subvention de 1.626 € pour l'année 2023

Après exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ATTRIBUE** une subvention de 1.626 € au foyer socio-éducatif du collège Gaspard Monge à Saint-Jeoire
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2023.

VOTE	POUR	26
	CONTRE	0
	ABSTENTION	0
Adopté à l'unanimité		

Ainsi fait été délibéré, Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures, Pour Extrait conforme

Le Maire,
Pascal Pochat-Baron

La secrétaire de séance
Josette Labaye

Certifié exécutoire
Télétransmission sous-préfecture le 27/02/23
Publication en ligne le 28/02/23
Pour le Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services
Pascale Grandgirard